



ACTIONNAIRES SALARIES,

Vous nous avez choisi avec une majorité de 51% des voix au 1er tour

**Du 31 mars au 4 avril 14h, confirmez
le SEUL binôme de confiance au 2ème tour !**

Réception des codes par mail 17 et 24 mars 2025

Notre candidature :

**est unie et diversifiée,
est expérimentée et certifiée,
est porteuse de valeurs et responsable
représente 60% des voix des actionnaires salariés.**

Nadia ZAK CALVET
Titulaire



Déléguée syndicale centrale adjointe
CFDT en charge de l'épargne
salariale et de l'actionnariat salarié.

Présidente du Conseil de surveillance
FCPE Orange Actions depuis 2018.

Membre des conseils de surveillance
du PEG et du PERCO.

Membre des associations historiques
(AASGO/ ACSED).

Secrétaire adjointe du comité groupe
monde.

Membre du bureau du comité groupe
européen.

Membre de l'alliance internationale
UNI Orange.

Administratrice de sociétés certifiée
Sciences -Po.

Membre de l'Institut Français des
Administrateurs.



www.cfdt-orange.org

Premier syndicat représentatif en
France, la CFDT agit :

- Pour un Contrat Économique
Environnemental et Social,
- Pour un modèle de développement
d'entreprise durable
- Pour des emplois de qualité
#PartoutPourTous

En soutenant un binôme expérimenté
et compétent, la CFDT agit pour une
démocratie actionnariale représentative.

Marc MAOUCHE
Remplaçant



Délégué Régional d'Orange
en Normandie.

Président de l'AASGO depuis 2015.

Membre fondateur de l'AASGO en 1997.

Membre élu du conseil de surveillance du
FCPE Orange Actions.

Administrateur d'Orange Participations.

Administrateur de sociétés certifié
Sciences -Po.

Membre de l'Institut Français des
Administrateurs.

Membre de l'ASCED (Amicale des
Cadres Supérieurs et Dirigeants
d'Orange)

Ancien président du Conseil de
Surveillance du FCPE Orange Actions.

Ancien Administrateur d'Orange SA
représentant des actionnaires salariés.

Ancien membre du conseil supérieur de
la Participation.



AASGO
Association Actionnariat Salarié
Groupe Orange

www.aasgo.org

Depuis 26 ans, l'AASGO, indépendante
des organisations syndicales et politiques,
défend les intérêts des actionnaires
salariés au sein d'Orange et auprès des
pouvoirs publics, promeut la démocratie
actionnariale et soutient les candidats
engagés dans le développement de
l'actionnariat salarié en cherchant les
coopérations.

1. Agir pour être un acteur influent au sein du conseil d'administration :

Faire enfin progresser le taux de détention du capital par les salariés,
pour atteindre 10% a minima, pour peser significativement dans les
décisions du conseil d'administration, dans l'intérêt des actionnaires
salariés, en proposant et en soutenant :

- La régularité des opérations de ventes d'actions réservées aux
salariés y compris à l'international avec décote et abondement,
et des facilités de paiement,
- Une augmentation des versements (abondement de l'entreprise)
pour les investissements des salariés dans le fonds FCPE*
Orange Actions et Orange Ambition international.

2. Agir pour promouvoir les enjeux environnementaux et sociétaux au sein du conseil d'administration :

- Un socle commun de rémunération et de garanties minimales
pour tous dans toutes les géographies du groupe,
- Une indexation des rémunérations variables sur des impacts
climatiques et environnementaux des cadres dirigeants,
- Une parité et mixité dans les instances dirigeantes,
- Une volonté d'affirmer l'ancrage en France d'Orange en assurant
la souveraineté et la résilience de nos infrastructures tout en y
préservant des emplois stratégiques,
- Les télécoms et le numérique favorisent le progrès, nous nous
engageons à promouvoir une technologie inclusive et bénéfique
pour tous.

3. Agir pour soutenir un partage attractif, équilibré et raisonnable de la valeur créée :

- Trouver un équilibre acceptable du dividende pour répartir la
richesse créée dans l'intérêt de toutes les parties prenantes en
préservant les intérêts patrimoniaux des actionnaires salariés,
- Veiller à la pérennité et à la compétitivité de l'entreprise par des
investissements de long terme soutenant le projet industriel,
- Proposer un dividende majoré de 10% pour l'actionnariat de long
terme pour la stabilité de l'actionnariat et des fonds propres.

Elu pour quatre ans, votre administrateur représente les actionnaires
salariés. Il est l'un des garants de la collégialité de travail de
l'ensemble des 15 membres du conseil d'administration au service des
Salariés, des Actionnaires, des clients et des fournisseurs, en faisant
converger les intérêts.

**Fonds commun de placement d'entreprise*



William Coker, Président du conseil de surveillance
du FCPE* Orange Ambition International, soutient
« un binôme qui connaît et prend en compte les
enjeux internationaux du groupe, et s'engage pour
le développement de l'actionnariat salarié dans
toutes les filiales d'Orange à travers le monde. »